



# LA LETTRE HEBDO

## Couvre...

[valerie.roustan@ardenne-metropole.fr](mailto:valerie.roustan@ardenne-metropole.fr)

Les mesures prises hier soir par la préfecture des Ardennes vont forcément dès ce samedi, jour de leur entrée en vigueur, avoir des répercussions sur nos vies tant professionnelles que privées. Pour rappel, le couvre-feu édicté impose à chacun d'entre nous d'avoir regagné la douceur de son foyer dès 21 heures. Et de ne pas en ressortir avant le lendemain matin 6 heures, sauf les exceptions suivantes : déplacement entre domicile et lieu de travail (avec un [salut](#) amical aux agents sur le pont lors des conseils communautaires), urgence médicale et/ou pharmaceutique, motif familial impérieux, déplacement de personnes en situation de handicap (et leur accompagnant), convocation judiciaire, transit lors de déplacements longue distance et la promenade pré-nocturne de Médor.

## ...feu

[edith.bouillot@ardenne-metropole.fr](mailto:edith.bouillot@ardenne-metropole.fr)

Du côté des domaines habituels d'intervention d'Ardenne Métropole, le couvre-feu n'implique aucun changement dans nos manières d'exercer nos métiers respectifs. À deux exceptions notables. D'une part l'obligation de porter un masque (et pas au poignet...) sur l'ensemble des territoires de Charleville-Mézières, Sedan, Nouzonville, Vrigne-aux-bois, Villers-Semeuse, Vivier-au-Court, Bazeilles, Floing, Nouvion-sur-Meuse, Donchery, Dom-le-Mesnil et Gespunsart. D'autre part la fermeture au public de notre patinoire et de nos centres aquatiques, sauf si le public accueilli est constitué d'élèves encadrés par des enseignants. À noter également que l'Arena continuera à accueillir les rencontres des Flammes et de l'[Étoile](#), le sport professionnel n'entrant pas dans la liste des pratiques interdites.

## Entrez, c'est open

[pierre.ruaud@ardenne-metropole.fr](mailto:pierre.ruaud@ardenne-metropole.fr)

Un petit quizz rapide : vous souvenez-vous de l'identité des membres du conseil communautaire désignés par ce dernier au sein du groupe de pilotage qualité dans le cadre de la délégation de service public des transports, le 28 juillet dernier ? Désormais, vous pourrez trouver réponse à cette question, et à une foultitude d'autres de même nature, en vous rendant sur la [plateforme open data](#) d'Ardenne Métropole, accessible à partir du site internet de notre collectivité, ou directement sur le tout nouveau [site open data de l'agglomération](#). Ce faisant, notre communauté d'agglomération remplit ses obligations envers la [loi](#) mais met également ses données à la disposition du public. Au fait, pour ceux qui hésitent encore, il s'agissait de Cyrielle Guillemain, Sylvain Dalla Rosa et Francis Bonne.

## Local

[contact@campus-supardenne.fr](mailto:contact@campus-supardenne.fr)

La crise sanitaire que nous traversons depuis de trop longs mois aura eu au moins un effet bénéfique : celui de nous faire (re)découvrir tout l'intérêt des fameux "circuits courts", qui permettent d'éviter de trop nombreux intermédiaires entre le producteur et le consommateur. Dernier exemple en date, la cafétéria du Campus Sup Ardenne. Ses responsables ont en effet décidé de privilégier en [cuisine](#) les produits estampillés "Made in 08". Un partenariat vient d'être signé à cet effet entre Ardenne Métropole et des producteurs issus des Jeunes agriculteurs. Viande hachée, pommes, poires, produits laitiers..., le but affiché est de parvenir à proposer à la clientèle (une centaine de repas en moyenne chaque midi) 70 % de produits locaux d'ici la fin de l'année.